



CATALOGUE DES FORMATIONS

Année 2024



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Notre certification a été
délivrée au titre de la catégorie
ACTIONS DE FORMATION

Mise à jour : 16 septembre 2024

La société "Réseau Jannoy" a pour objet principal, en France et dans tous les pays, la promotion des personnes en situation de vulnérabilité, en raison de leur âge, de leur handicap, de leur dépendance ou de leur fragilité sociale, ainsi que de leur bien-être et de leur pouvoir d'agir.

Nous croyons que toute personne, quelle que soit sa situation de vulnérabilité, peut et doit contribuer à la communauté humaine dans toutes ses dimensions.

Nous voulons contribuer à une société qui considère que les différences sont des richesses et non des handicaps.

Nous accompagnons et soutenons tous les acteurs qui œuvrent dans ce sens auprès des personnes en situation de vulnérabilité.

Cet accompagnement peut prendre des formes diverses : conseil individuel ou collectif, formation, évaluation, séminaires, publications, ...

Afin d'être en permanence enracinés dans les pratiques quotidiennes et irrigués par les innovations ou les recherches des sciences humaines, nous avons constitué une équipe de consultants-formateurs expérimentés du secteur social, médico-social et sanitaire.

Chaque intervenant a une double compétence :

- Théorique dans un domaine des sciences humaines et/ou de la gestion
- Pratique dans un ou plusieurs secteurs d'activité sociale, médicosociale ou sanitaire

Nous privilégions des méthodes actives, sollicitant la participation et l'expérience des participants.

Nous espérons ainsi vous accompagner dans le développement et l'amélioration continue de vos pratiques auprès des personnes que vous accompagnez.

ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ

Alain DEWERDT

Frank DUBOIS

PHILIPPE DUCALET

YVES MATHO

FABIENNE NOE

Intervenants ponctuels

LUDOVIC DOS SANTOS

CHANTAL GOYAU

DOMINIQUE DRIOLLET

Vous trouverez ci-dessous une description des compétences de chacun de ces formateurs.

Vous pouvez aussi consulter notre site internet

reseau-jannoy.fr

Modalités d'accessibilité des personnes handicapées

Toutes les formations se réalisent dans des établissements respectant les normes d'accessibilité aux personnes handicapées.

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez suivre l'une de nos formations ?

Contactez-nous. Nous mettons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Exemple : pour les personnes malvoyantes des documents audio peuvent être proposés.

Contacts

SAS Réseau Jannoy
9 rue des treuils 33000 Bordeaux

Vous pouvez contacter l'un des 5 associés de notre société qui mobilisera ensuite en interne le ou les intervenants les plus à même de répondre à vos besoins.

Alain Dewerdts	06 67 94 57 69	alain.dewerdts@reseau-jannoy.fr
Frank Dubois	06 08 74 58 71	frank.dubois@reseau-jannoy.fr
Philippe Ducalet	06 80 24 24 23	philippe.ducalet@reseau-jannoy.fr
Yves Matho	07 81 58 77 77	yves.matho@reseau-jannoy.fr
Fabienne Noé	06 63 37 62 16	fabienne.noe@reseau-jannoy.fr

Nos compétences

ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ



Alain Dewerd

Domaines d'intervention	Psychologue en maison de santé pluridisciplinaire Analyse de la pratique auprès de personnels de la petite enfance et de cadres Formation en management des ESMS et en accompagnement social et médicosocial Conseil et accompagnement en élaboration et gestion de projet associatif, d'établissements, plateformes Évaluation en ESMS Diagnostic et accompagnement de changements ou de situations de crise
Parcours professionnel	Professeur de philosophie (1975-76) Animateur national d'un mouvement de jeunesse (1979-80) Directeur de service prévention addictions (1980-82) Directeur de service formation insertion (1982-91) Directeur d'un ITEP (1991-98) Directeur général d'une association sanitaire et sociale de 15 établissements (1998-2010) Psychologue et consultant (depuis 2010)
Diplômes Formations	Licence de philosophie DESS de psychologie clinique CAFDES Niveau 1 sociologie des organisations. Sciences Po Paris
Autres	Jusqu'en 2000 : Administrateur au sein de plusieurs Associations : Foyer de Jeunes Travailleurs. IRTS Aquitaine. UNIFA Aquitaine. CREAHI Aquitaine. Groupement national des directeurs d'Association. Actuellement : président d'une Association de défense de l'environnement et professeur d'aikido.



Frank DUBOIS

Parcours professionnels	Ancien directeur de Foyers de jeunes Travailleurs, gérant d'une entreprise d'insertion dans le secteur de la restauration, directeur d'un service départemental d'accueil familial, directeur d'un service d'Aide éducative à domicile, directeur d'une maison d'accueil pour mineurs non accompagnés.
Diplômes Formations	Diplôme d'éducateur spécialisé (PJJ) CAFDES
Formations réalisées	Formations dans le cadre de la protection de l'enfance Diverses formations sur la pratique des assistants familiaux
Divers	Animateur du Conseil départemental des Jeunes de la Protection de l'Enfance (CJPE) Membre du bureau de l'association Rénovation



Philippe DUCALET

Domaines d'intervention	Evaluation et démarche d'amélioration continue de la qualité ; évaluation externe Accompagnement des réflexions éthiques, mise en place et animation d'instance éthique Projet associatif, projet d'établissement, projet personnalisé Management des organisations, Intérim de direction
Parcours professionnels	Ancien responsable des formations supérieures et cadres en travail social (IRTSA), directeur du CREAL Aquitaine, directeur général de l'APAH 33, directeur d'établissements social et médico-social (Protection de l'enfance, personnes en situation de handicap) - Formateur-consultant
Diplomes Formations	DEES management des entreprises (IAE Paris 1 Sorbonne), DEES management avancée ds Ressources humaines et relation d'emploi (IAE Paris 1 Sorbonne), Diplômé de l'école éthique de la Salpêtrière - Master de philosophie pratique option éthique médicale (AP-HP / UMLV) - Ergothérapeute DE
Publications	Codirecteur de la collection "Penser l'action sanitaire et sociale," aux Editions Seli Arslan. "Penser la qualité dans les institutions sanitaires et sociales", Ph.DUCALET ET M. LAFORCADE, S.Arslan, 2008. "Peut-on penser la démarche qualité intelligemment ?" in "Accompagnement éthique de la personne en grande vulnérabilité » coord. Sylvie PANDELÉ, S.Arslan, 2008.
Activités académiques	Enseignant auprès de l'ISMQ et du DU « Parcours Coopération et Coordination des Parcours Usagers » UPPA ; formateur auprès de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine
Autres	Président de l'association Institut-Formation-Développement (DE-ES en apprentissage et D.U. UPPA) Président de l'association Voisinage (www.voisinage.net) Economie solidaire et circulaire Cofondateur et administrateur de l'association Phronesis (www.phronesis.ovh) Philosophie et pratiques de soin et d'accompagnement



Yves MATHO

Domaines d'intervention	Actions de formation UNIFAF Accompagnement au changement Penser les partenariats Professionnels / Usagers Administrateur provisoire nommé par l'ARS
Parcours professionnel	11 années en AEMO judiciaire 23 années de direction d'établissement médico-social (IR puis dispositif ITEP dès 2004) Formateur-consultant depuis 2014
Diplomes Formations	DEES IRTS Talence DESS « Politiques sociales et stratégie de direction » Paris II, Villetaneuse.
Publications	« Comprendre la participation des usagers » R. Janvier et Y. Matho, 4 éditions depuis 1999 (dernière édition 2011) Dunod « Aide mémoire Le droit des usagers » R. Janvier et Y. Matho 2013, Dunod. Nombreuses autres publications dans des ouvrages collectifs (dont « diriger un établissement ou un service en action sociale et médico-sociale » Coordonné par M. JAEGER ; 2 ^{ème} édition 2013 ; Dunod) et des revues spécialisées
Autres	Délégué régional et administrateur du CNAEMO, membre de l'AIRe et animateur du comité scientifique, co-fondateur du réseau inter-associatif, les rencontres du social et d'Education et Société pour un mouvement professionnel et citoyen, membre de Repolitiser l'action sociale). Membre du COS de l'ANESM jusqu'en 2014



Fabienne Noé

Domaines d'intervention	Droit des personnes accueillies et accompagnées Accompagnement à la rédaction des outils de mise en oeuvre des droits Le secret professionnel et le partage d'informations à caractère secret Les contours de la maltraitance et de la bientraitance.
Parcours professionnels	Depuis 2008 : ADGESSA, directrice EHPAD « Le Berceau » et Maison d'Accueil temporaire (40) 2005-2008 : IFD (Institut de formation et de développement sanitaire et social en Aquitaine), directrice 2004-2008 : PRADO 33, conseillère technique 2002-2008 : ENM, assistance pédagogique 2002-2003 : CREAHI Aquitaine, conseillère technique
Diplômes Formations	Master: I de philosophie pratique option éthique médicale MASTER 2 GESTION DES ENTREPRISES SANITAIRES ET SOCIALES, IAE Toulouse, 2009 DOCTEUR EN DROIT PRIVE, spécialité droit pénal, Université Montesquieu- Bordeaux IV, 2000 D.E.A. DE DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES, Université Montesquieu- Bordeaux IV, 1994
Publications	Guide de l'aide sociale à l'enfance, Fabienne Noé et Pierre Verdier, Dunod, septembre 2013 « Mon secret, c'est mon droit, ou la nécessité d'uniformiser les règles du secret en action sociale et médico-sociale! », Les Cahiers de la Justice, 2014/3, p. 401 « La responsabilité dans les établissements sociaux et médico-sociaux », Fabienne Noé et Pierre Verdier, Journal du droit des jeunes, 2008 « L'aide à la prise des médicaments dans les établissements sociaux et médico- sociaux », Journal des droits des jeunes, 2006
Activités académiques	Université Victor Ségalen : DU de Psychogérontologie Université de Pau et des Pays de l'Adour : DU Coordination et coopération des parcours
Autres	Membre du COMITÉ NATIONAL DES AVIS DÉONTOLOGIQUES (CNADE) Membre de l'association Phronesis Aquitaine (philosophie et droit au service de l'éthique des pratiques) Administrateur de l'association Voisinage Administrateur de l'association Institut-Formation-Développement

Intervenants ponctuels



Ludovic Dos Santos

Domaines d'intervention	Domaines d'expertise : Stratégie, finance, gouvernance, organisation, Qualité et évaluations 5 niveaux d'intervention : Analyse et conseil, accompagnement, supervision, assistance à la mise en œuvre, formation 2003 à 2006 : assistant RH au siège du Crédit Agricole Centre Est 2005-2006 : consultant Commercial, Cabinet spécialiste des secteurs Sanitaire, Social et Médico-Social, (Master 1) 2006-2007 : auditeur Interne UGECAM Rhône Alpes, (Master 2)
Parcours Professionnel	2005-2020 : 15 années de Consulting en Management dans un Cabinet spécialiste des secteurs : Sanitaire, Social et Médico-Social / Consultant Junior à Directeur de mission Depuis février 2020 : <ul style="list-style-type: none">• Directeur d'un Foyer de Vie/EANM, Handicap Moteur, 45 places.• Consultant auto-entrepreneur, expert des secteurs sanitaire, social et médico-social
Diplômes Formations	2015 - 2010 EMLyon Business School / Certificat DUA / Diriger Une Activité 2002 - 2007 IAE de l'Université Jean Moulin Lyon 3 : <ul style="list-style-type: none">• Master 2 : Consultant en Ingénierie du Management, en alternance• Master 1 : Audit et Gestion Opérationnels, en alternance• Licence en Économie Gestion, option Audit organisationnel
Autres	Intervenant pour l'organisme de formations « Directions/Comundi » pour le secteur médico-social (2010 à 2014)



Dominique Driollet

Domaines d'intervention	Management des organisations Gestion de projets et analyse stratégique Aide à la construction d'un CPOM Mise en place de la démarche Sérafin-PH Adaptation de projets pour l'accueil d'un public avec Troubles du neurodéveloppement
Parcours professionnels	Directeur d'établissement en grande distribution Responsable agence retraite à la CRAM Création et direction de 2 ESAT accueillant un public avec troubles psychiques Directeur d'association (1 IME et 1 SESSAD)
Diplômes Formations	BTS comptabilité et gestion des entreprises DESSS en gestion des ressources humaines CAFDES DIU Déficience Intellectuelle.
Formations réalisées	Suivi étudiants en formation d'éducateurs spécialisés Intervention en CAFERUIS sur le CPOM Intervention sur la démarche Sérafin- PH
Autres	Administrateur Etcharry Formation Développement (école de travail social) Membre d'une association d'aide aux migrants



Chantal Goyau

Domaines d'intervention	Action sociale territoriale Management
Parcours professionnel	Assistante de service social Directrice de l'action sociale et des solidarités de la ville de Bagnolet Directrice territoriale, service social du département de la Seine Saint Denis Directrice Générale de l'école supérieure de travail social (ETSUP) Paris 14°
Diplômes Formations	DE Assistante sociale Maîtrise sciences de l'Éducation DEA de sociologie Lauréate concours attaché principal Cycle supérieur en management de l'institut National des Études Territoriales
Formations réalisées	Formations en travail social dans le cadre de l'ETSUP Formations CAFERUIS et CAFDES dans le cadre de l'IRTS Nouvelle Aquitaine Intervenante au CNAM pour le CESTES Interventions séminaires et colloques Paris et pays étrangers
Autres	Participation à des ouvrages collectifs

NOS FORMATIONS

Voici maintenant quelques actions de formation que nous avons préparées pour vous à partir de notre expérience actuelle et de notre analyse des besoins de nos secteurs d'activités. Elles peuvent et doivent bien sûr être adaptées en fonction de vos besoins individuels ou collectifs. Cette adaptation qui permet à la formation d'être la plus utile possible dans vos pratiques et dans l'intérêt des personnes que vous accompagnez est pour nous une priorité.

Sous réserve de l'accord de financement et de la disponibilité de nos intervenants, nos formations peuvent être mises en place dans un délai de 6 semaines.



Conduire des situations de changement

Enjeux :

Les établissements sociaux et médico-sociaux sont confrontés en permanence à des changements depuis leur naissance car les questions sanitaires et sociales sont en mouvance perpétuelle, du fait de l'évolution des demandes, des politiques, des facteurs économiques, des découvertes des sciences humaines, ... Pendant « les trente glorieuses » le secteur a vécu une période de relative stabilité pendant laquelle la direction s'est apparentée à la gestion d'une institution pérenne, mais depuis les évolutions se sont accélérées : politique d'inclusion, désinstitutionnalisation, appels d'offre, plateformes de services, crise sanitaire, ... Ces changements ont des impacts profonds sur les organisations, les pratiques quotidiennes des professionnels et leur identité, le statut des usagers, le développement du partenariat, les cultures institutionnelles, la gestion des emplois et compétences, ... Ils nécessitent un mode de management centré sur le mouvement, plus stratégique et plus agile, et soucieux de prendre en compte les ressentis et les analyses de l'ensemble des acteurs pour les mobiliser.

Public :

Cette formation s'adresse aux équipes de direction mais aussi à tout ou partie d'une équipe de professionnels impliqués dans une situation de changement.

Prérequis :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs :

Au terme de cette action de formation les professionnels devront être capables d'élaborer et d'adapter un plan de conduite de changement en répondant progressivement à 9 questions :

1. Quels sont les changements à réaliser ?
2. Quel est le délai pour les mettre en place ? Quels sont les critères de réussite ?
3. Quels sont les impacts pour les acteurs concernés ?
4. Quelles sont les réactions à prendre en compte et quelle est leur évolution dans le temps ?
5. Quel est le message principal des actions à réaliser ?
6. Quel est votre plan d'accompagnement du changement ?

7. Comment concevoir les règles du jeu pendant cette période de changement ?
8. Comment déployer et suivre les actions d'accompagnement ?
9. Comment évaluer et capitaliser l'expérience acquise pour créer une culture du changement ?

Contenu et méthodes

La formation se déroule en 9 étapes, comme au jeu de la marelle, en répondant progressivement aux 9 questions ci-dessus dans le cadre d'une étude de cas fournie par le formateur ou l'établissement commanditaire.

Durée

L'ensemble de la formation se déroule sur une journée ou une demi-journée.

Modalités d'évaluation

Les connaissances théoriques développées sont évaluées par un questionnaire en fin de dernière séance.

Les résultats de l'évaluation permettront d'établir l'attestation de fin de stage précisant le niveau d'atteinte des objectifs.

Une évaluation de la qualité de la formation est réalisée par un questionnaire de satisfaction remis aux participants à la fin du dernier module.

Intervenants

Alain Dewerd. Yves Matho. Philippe Ducalet .(voir CV sur site internet)

Intervenants ayant une connaissance actualisée des politiques sociales, une pratique de direction en institution, d'élaboration et de conduite de projets.

Modalités et délais d'accès

La formation peut se réaliser en intra dans un établissement demandeur, ou dans un établissement loué par l'organisme de formation, avec un minimum de 7 et un maximum de 15 personnes. Elle peut se réaliser aussi en inter à partir de 10 participants.

L'accueil des personnes en situation de handicap

Le référent handicap de la société Réseau Jannoy prend toutes les dispositions nécessaires avec la direction de l'établissement ou en répondant aux situations et demandes individuelles afin de mettre en place les conditions optimales d'accueil des personnes en situation de handicap.

Tarifs

En intra, les formations sont facturées sur la base de 1100€ HT jour, ou 600€ pour une demi-journée. Les frais annexes des intervenants sont facturés en sus et au réel. Les formations

intra peuvent être financées par l'OPCO du demandeur sachant que la société Réseau Jannoy est certifiée Qualiopi.

En individuel, le tarif est de 100€ HT par demi-journée. Les formations individuelles peuvent être financées sur le CPF.



La confidentialité des informations : concilier cadre juridique et pratiques professionnelles dans la perspective de l'évaluation

Enjeux :

La problématique du respect de la confidentialité des informations est au cœur du respect du droit à la vie privée des personnes accueillies ou accompagnées. Elle implique de réfléchir à la mise en œuvre des règles de recueil des informations et de leur partage entre professionnels, avec les proches et les partenaires. Souvent indûment dénommé « secret partagé », le partage est un outil indispensable du travail de partenariat et contribue à une meilleure connaissance des usagers et/ou des patients.

Le référentiel d'évaluation en fait d'ailleurs un critère impératif : **CRITÈRE 2.2.7** – L'ESSMS garantit la confidentialité et la protection des informations et données relatives à la personne accompagnée.

Or, les professionnels manquent de connaissances du cadre juridique sur le droit à la vie privée, ses conditions de respect et les conséquences du non-respect. Pour autant, il leur appartient d'être les garants de la bonne application du droit, car elle participe à la qualité de la prise en charge.

Public :

La formation peut s'adresser aux professionnels, cadres et non-cadres, aux usagers/patients, y compris dans le cadre de conseil de la vie sociale, aux administrateurs et décideurs du secteur.

Tous les secteurs peuvent être concernés : sanitaire, social et médico-social.

Prérequis :

Cette formation ne suppose pas de prérequis.

Objectifs :

Au terme de cette formation les participants devront être capables de :

- Relier droit à la vie privée et impératif de confidentialité
- Différencier les différents concepts : secret professionnel, secret médical, discrétion professionnelle
- Concilier les notions de confidentialité et de devoir d'information des partenaires (proches, autorité de contrôle et de tarification, etc.)
- Clarifier les notions de « secret partagé » et de partage d'informations à caractère de secret
- Comprendre les risques juridiques liés à la transgression du secret
- Appliquer les règles dans les pratiques professionnelles pour atteindre les exigences de l'évaluation

Contenu et méthode

Contenus de formation : apports théoriques et outils pratiques

- L'évolution réglementaire de la problématique du secret professionnel
- L'étendue des informations confidentielles
- Les conditions de fond et de forme du partage d'information
- La question du droit d'opposition de l'utilisateur/patient
- Les conséquences juridiques en cas de non-respect des conditions réglementaires
- Les enjeux du critère impératif de confidentialité

Méthodes :

Sur la base d'une vidéo projection, le formateur donne l'occasion aux stagiaires d'illustrer les propos avec des cas concrets, d'ouvrir des débats et de partager leurs expériences dans le respect de la vie privée des usagers. Les réponses éventuellement données ont pour objectif que les stagiaires s'approprient le raisonnement juridique.

Le formateur remettra le support du diaporama, une bibliographie et une liste de ressources internet.

Modalités d'évaluation

Les connaissances théoriques sont évaluées par un questionnaire en fin de dernière séance.

Les résultats de l'évaluation permettront d'établir l'attestation de fin de stage précisant le niveau d'atteinte des objectifs.

Une évaluation de la qualité de la formation est réalisée par un questionnaire de satisfaction remis aux participants à la fin du dernier module.

Intervenante

Fabienne Noé. Docteur en droit, ayant une connaissance actualisée des politiques sociales et de leur évolution et une expérience pratique de direction. (voir CV sur site internet).

Durée

L'ensemble de la formation se déroule sur une demi-journée ou une journée selon la demande.

Modalités et délais d'accès

La formation peut se réaliser en intra dans un établissement demandeur, ou dans un établissement loué par l'organisme de formation.

Elle peut se réaliser aussi en inter ou en distanciel à partir de 10 participants.

L'accueil des personnes en situation de handicap

Le référent handicap de la société Réseau Jannoy prend toutes les dispositions nécessaires avec la direction de l'établissement ou en répondant aux situations et demandes individuelles afin de mettre en place les conditions optimales d'accueil des personnes en situation de handicap.

Tarifs

En intra, les formations sont facturées sur la base de 1100€ HT jour, ou 600€ pour une demi-journée. Les frais annexes des intervenants sont facturés en sus et au réel. Les formations intra peuvent être financées par l'OPCO du demandeur sachant que la société Réseau Jannoy est certifiée qualiopi.

En individuel, le tarif est de 100€ HT par demi-journée. Les formations individuelles peuvent être financées sur le CPF.



Mettre en place des coopérations territoriales pour favoriser des parcours inclusifs

Enjeux :

La volonté d'organiser des parcours de vie cohérents et fluides suppose que les différents accompagnements et accompagnants de ce projet de parcours se coordonnent en permanence sur un territoire de proximité. Les politiques sanitaires, sociales et médicosociales font la promotion de la coopération territoriale et proposent des outils pour la réaliser. Mais en même temps, les mêmes administrations découpent ces territoires en cartes plus ou moins étanches et parfois anarchiques ce qui transforme la démarche en « parcours du combattant », pour les personnes accompagnées comme pour les professionnels qui les accompagnent.

Le but de cette formation est d'aider les professionnels à constituer des réseaux efficaces et stables pour l'accompagnement des parcours de vie, ce qui suppose :

- De se placer dans une démarche d'accompagnement interinstitutionnel sur un territoire et non sur une intervention cloisonnée
- De connaître les cartes administratives en jeu pour chaque problématique
- De faire un diagnostic territorial sur un territoire de projet pour identifier quelles sont les ressources et les capacités de coopération en fonction de la problématique en jeu
- D'élaborer un projet de coopération territoriale
- De mettre en place les outils de cette coopération avec des deux niveaux : technique et stratégique.

Public :

Les professionnels en situation d'accompagnement de parcours de vie sur un territoire de proximité. Les cadres de direction chargés de mettre en place les coopérations interinstitutionnelles nécessaires à l'accompagnement de parcours inclusifs.

Prérequis :

Cette formation ne suppose pas de prérequis.

Objectifs :

Au terme de cette formation les participants devront être capables de :

1. Comprendre les enjeux de la coopération territoriale dans les politiques sanitaires, sociale et médicosociales
2. Clarifier la démarche d'un accompagnement de parcours interinstitutionnel et articuler les différents métiers

3. Définir ce qu'est un territoire de projet
4. Réaliser un diagnostic territorial sur un territoire de projet
5. Mettre en place l'organisation et les outils de coopération territoriale sur un territoire de projet

Contenu et méthode

Contenus de formation : apports théoriques et outils pratiques

- Analyse historique des politiques sociales de territorialisation : l'État providence, les décentralisations et déconcentrations, les cartes administratives, territoires de santé, contrats de pays, territoires de projet, ...
- L'évolution des savoir-faire dans une dynamique inclusive et la création de nouveaux métiers : coordonnateurs, référents, assistant au projet de vie, ...
- Méthodologie et exemples de diagnostic territorial
- Les outils de coopération interinstitutionnelle au niveau technique et stratégique : l'exemple des MAIA, les modes de groupement, les structures juridiques, ...

Méthodes :

- Apports théoriques et analyses critiques sur les politiques de territorialisation et les outils dont elles font la promotion
- Débat sur les impacts de ces modes de territorialisation sur l'accompagnement à partir de l'expérience des participants
- Études de cas sur un territoire de proximité : diagnostic, élaboration du projet et de ses outils (structure de l'organisation, coordination des acteurs, supports d'information partagée, évaluation...)

Modalités d'évaluation

Les connaissances théoriques et l'évolution dans la représentation de la démarche territoriale sont évaluées par un questionnaire en fin de dernière séance.

Les résultats de l'évaluation permettront d'établir l'attestation de fin de stage précisant le niveau d'atteinte des objectifs.

Une évaluation de la qualité de la formation est réalisée par un questionnaire de satisfaction remis aux participants à la fin du dernier module.

Intervenants

Intervenants ayant une connaissance actualisée des politiques sociales et de leur évolution et une expérience pratique de mise en place de dispositifs sur des territoires de proximité

Yves Matho. Alain Dewerd. Philippe Ducalet. (voir CV sur site internet).

Durée

La formation peut se réaliser en 4 modules, 1 par objectif.

Module 1 : Les évolutions des politiques territoriales et les cartes administratives.

Module 2 : Analyse des différentes formes de réseaux et de leur impact sur l'accompagnement, les métiers et pratiques du travail social

Module 3 : Le Diagnostic territorial

Module 4 : Élaboration d'un projet de coopération territoriale. Conception et mise en œuvre des outils

La durée de chaque module est d'une demi-journée ou d'une journée selon la demande et les moyens de l'établissement pour les formations intra.

Elle peut aussi être organisée en inter, distanciel ou présentiel en 4 demi-journées.

Le calendrier est à définir avec le commanditaire. Les modules peuvent être regroupés en 2 journées ou répartis sur une plus longue période en 4 demi-journées en fonction des contraintes d'organisation du demandeur.

Modalités et délais d'accès

La formation peut se réaliser en intra dans un établissement demandeur, ou dans un établissement loué par l'organisme de formation, avec un minimum de 7 et un maximum de 15 personnes.

Elle peut se réaliser aussi en inter ou en distanciel à partir de 10 participants.

L'accueil des personnes en situation de handicap

Le référent handicap de la société Réseau Jannoy prend toutes les dispositions nécessaires avec la direction de l'établissement ou en répondant aux situations et demandes individuelles afin de mettre en place les conditions optimales d'accueil des personnes en situation de handicap.

Tarifs

En intra, les formations sont facturées sur la base de 1100€ HT jour, ou 600€ pour une demi-journée. Les frais annexes des intervenants sont facturés en sus et au réel. Les formations intra peuvent être financées par l'OPCO du demandeur sachant que la société Réseau Jannoy est certifiée Qualiopi.

En individuel, le tarif est de 100€ HT par demi-journée. Les formations individuelles peuvent être financées sur le CPF.



Prévenir et gérer une situation de crise

Enjeux :

Les établissements et services sociaux et médicosociaux et leurs organismes gestionnaires, malgré leurs facultés d'adaptation, peuvent être brutalement confrontés à une situation de crise pour des causes externes (crise de gouvernance, crise économique, modification brutale des politiques de l'État ou du département sur un secteur d'activité, crise sanitaire comme vient de le montrer le COVID19, incendie), ou des causes internes (conflits à l'occasion d'un événement indésirable, d'un changement de direction, d'une restructuration, actes de violence). Ces situations atypiques peuvent remettre en cause le fonctionnement habituel de de l'institution ou même sa pérennité. Elles créent une urgence et nécessitent un management spécifique.

Public :

Cette formation s'adresse aux équipes de direction et aux membres de cellules de crise activées ou prévisionnelles. En intra, elles peuvent s'adresser à tous les professionnels d'une équipe d'ESMS.

Prérequis :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs :

Au terme de cette action de formation les professionnels devront être capables de :

- Identifier les caractéristiques d'une crise et ses différents types
- Comprendre le cycle d'une crise et mettre en place un plan de crise
- Gérer de façon spécifique les différents moments de ce cycle en distinguant les actions d'urgence et le plan de continuité de l'activité
- Mobiliser les ressources humaines
- Mettre en place et gérer le plan de communication

- Organiser le retour d'expérience pour capitaliser les compétences collectives acquises et préparer l'établissement aux prochaines situations de crise
- Se positionner sur les questions éthiques posées en situation de crise

Contenu et méthodes

La formation se déroule en plusieurs modules qui suivent le cycle de la crise en analysant chaque période de 4 points de vue : la situation, le management et les outils. Chaque module se conclut par une mise en application sur une étude de cas fournie par le formateur ou les participants et une évaluation des acquis.

- **Module 1 : préparer l'établissement aux situations de crise**
 - Introduction : présentation des participants et de leur expérience des situations de crise
 - Définition de la crise, de ses différents types et de son cycle à partir de ces récits
 - La situation : une période de calme peu propice à la mobilisation sur un danger hypothétique
 - Le management : mobiliser des acteurs en période froide
 - Les outils : l'inventaire des risques (méthode MOSAR), les plans de crise (plan bleu, plan blanc, plan interne élargi), les exercices de crise
 - Étude de cas
- **Module 2 : repérer et interpréter les signes précurseurs**
 - La situation : des signes faibles, affaiblis encore par le mécanisme de déni
 - Le management : l'écoute des signes faibles et atypiques, la prise en compte des lanceurs d'alerte, la tentation de Cassandre
 - Les outils : le dispositif d'alerte, le statut des lanceurs d'alerte
 - Étude de cas
- **Module 3 : entrer dans la crise**
 - La situation : la soudaineté et la gravité des événements qui nécessitent immédiatement un changement de pilotage.
 - Le management : annoncer l'état d'alerte de l'établissement et lancer le dispositif de crise.
 - Les outils : la cellule de crise, les opérations d'urgence et la main courante, le plan de continuité de l'activité, le plan de communication interne et externe
 - Étude de cas
- **Module 4 : gérer la phase aigue**

- Situation : la crise monte en puissance et les impacts se potentialisent. Le plan prévu est débordé par les évènements.
 - Management : adapter les réponses aux imprévus. Mobiliser de nouvelles ressources. Assurer un suivi réactif.
 - Outils : fiche de suivi et communication de crise
 - Étude de cas
- **Module 5 : stabiliser et sortir de la crise**
- Situation : la pression baisse et les fonctionnements habituels reprennent progressivement.
 - Management : identifier les critères de sorties de crise pour éviter la précipitation et l'effet rebond.
 - Les outils : référentiel de sortie de crise, plan de retour à la normale.
 - Étude de cas
- **Module 6 : tirer les leçons de l'expérience et se préparer**
- Situation : les fonctionnements sont stabilisés. C'est le moment du bilan.
 - Management : organiser le retour d'expérience pour capitaliser les compétences acquises et développer une culture d'accueil de la crise. Intégrer cette posture d'accueil de la crise dans l'accompagnement quotidien du projet des usagers.
 - Les outils : le retour d'expérience et le passage au module 1 : préparer l'établissement aux situations de crise
 - Étude de cas

Durée

Selon la demande une sensibilisation peut être organisée sous la forme d'un séminaire sur une journée, ou sous une forme plus approfondie en 6 modules d'une demi-journée.

Modalités d'évaluation

Les connaissances théoriques développées sont évaluées par un questionnaire en fin de dernière séance.

Les résultats de l'évaluation permettront d'établir l'attestation de fin de stage précisant le niveau d'atteinte des objectifs.

Une évaluation de la qualité de la formation est réalisée par un questionnaire de satisfaction remis aux participants à la fin du dernier module.

Intervenants

Alain Dewerd. Yves Matho. Philippe Ducalet.(Voir CV sur site internet)

Intervenants ayant une connaissance actualisée des politiques sociales et une pratique de management en situation de crise (accompagnement de situations de crise institutionnelle, management de transition, administration provisoire).

Modalités et délais d'accès

La formation peut se réaliser en intra dans un établissement demandeur, ou dans un établissement loué par l'organisme de formation, avec un minimum de 7 et un maximum de 15 personnes. Elle peut se réaliser aussi en inter à partir de 10 participants.

L'accueil des personnes en situation de handicap

Le référent handicap de la société Réseau Jannoy prend toutes les dispositions nécessaires avec la direction de l'établissement ou en répondant aux situations et demandes individuelles afin de mettre en place les conditions optimales d'accueil des personnes en situation de handicap.

Tarifs

En intra, les formations sont facturées sur la base de 1100€ HT jour, ou 600€ pour une demi-journée. Les frais annexes des intervenants sont facturés en sus et au réel. Les formations intra peuvent être financées par l'OPCO du demandeur sachant que la société Réseau Jannoy est certifiée qualiopi.

En individuel, le tarif est de 100€ HT par demi-journée. Les formations individuelles peuvent être financées sur le CPF.



Élaborer et mettre en œuvre un dispositif médicosocial inclusif

Enjeux :

Depuis la loi 2005-102 sur le handicap, la loi 2007 sur la protection de l'enfance, le rapport Piveteau 1, la circulaire de 2017, l'incitation à la transformation de l'offre médicosociale est grandissante. Elle vise à passer du séjour en institution au parcours inclusif. Elle se traduit dans le secteur médicosocial par la mise en place des dispositifs (DITEP en 2017, DIME en 2024), la création de plateformes, ... De leur côté, les établissements de protection de l'enfance sont eux aussi invités à maintenir les liens familiaux, à organiser du placement à domicile ou de l'AEMO renforcée...

Cette transformation bouleverse de nombreuses dimensions dans les institutions actuelles et demande de comprendre sur le fond cette évolution et ses conditions de réussite, d'identifier concrètement ce que peut être un dispositif de services de proximité, de gérer les changements et leurs effets sur tous les acteurs.

L'adaptation à chaque situation locale, et à chaque public est un élément essentiel de la réussite.

Public :

Cette formation s'adresse à des équipes qui mettent en place une transformation de leur offre actuelle en DITEP ou DIME. Selon les cas elles peuvent s'adresser à l'équipe complète, à un comité de pilotage qui s'est déjà mis en place, à l'équipe de cadres qui souhaite initier ce projet, à un conseil de direction qui souhaite développer cette dynamique.

Prérequis :

Cette formation ne suppose pas de prérequis.

Objectifs :

A la fin de cette formation, les participants devront être capables de :

- 1. Comprendre les évolutions des politiques sociales vers une société plus inclusive et ses différentes dimensions : priorité au maintien en milieu naturel, développement

du pouvoir d'agir, parcours interinstitutionnel, transformation de l'offre médicosociale en dispositif territorial diversifié

- 2. Identifier et décrire ce qu'est un dispositif DITEP ou DIME dans ses différentes composantes : structure juridique et financière, organisation de la structure, évolution des ressources humaines et des équipements, relations avec l'environnement
- 3. Élaborer un projet de dispositif (DITEP ou DIME) à partir de la situation existante :
 - o Enjeux de l'environnement
 - o Forces et faiblesses
 - o Objectifs
 - o Organisation : ressources humaines, logistiques et financières
 - o Relations avec l'environnement
- 4. Gérer et animer le changement et ses effets

Contenu et méthode

Contenus de formation : apports théoriques et outils pratiques

- Évolution des politiques sociales nationales et internationales
- Décrets DITEP 2017 et DIME 2024
- Débats en cours autour des thèmes de désinstitutionalisation/inclusion
- Gestion de projet
- Accompagnement de changement

Méthodes :

- Apport de connaissances par le groupe afin d'évaluer le niveau d'intégration des textes déjà connus, débat et synthèse complémentaire par exposé
- Construction d'une organisation-cible par petits groupes à partir des textes et de l'expérience des participants
- Mise en œuvre d'une méthodologie d'élaboration de projet à partir d'une situation existante
- Élaboration d'un plan d'accompagnement du changement

Modalités d'évaluation

Les connaissances théoriques développées sont évaluées par un questionnaire en fin de dernière séance.

Les modifications de posture individuelle sont évaluées par le participant sur le questionnaire reprenant les mêmes questions en début de première séance et en fin de dernière séance.

Les résultats de l'évaluation permettront d'établir l'attestation de fin de stage précisant le niveau d'atteinte des objectifs.

Une évaluation de la qualité de la formation est réalisée par un questionnaire de satisfaction remis aux participants à la fin du dernier module.

Intervenants

Intervenants ayant une connaissance actualisée des politiques sociales et de leur évolution et une expérience pratique de mise en place de DITEP depuis 2004 sur plusieurs sites : Yves Matho et Alain Dewerd (voir CV sur site internet).

Durée

La formation peut se réaliser en 4 modules, 1 par objectif.

La durée de chaque module est d'une demi-journée ou d'une journée selon la demande et les moyens de l'établissement pour les formations intra.

Elle peut être organisée en inter distanciel ou présentiel en 4 demi-journées.

Le calendrier est à définir avec le commanditaire. Les modules peuvent être regroupés en 2 journées ou répartis sur une plus longue période en 4 demi-journées en fonction des contraintes d'organisation du demandeur.

Modalités et délais d'accès

La formation peut se réaliser en intra dans un établissement demandeur, ou dans un établissement loué par l'organisme de formation, avec un minimum de 7 et un maximum de 15 personnes.

Elle peut se réaliser aussi en inter ou en distanciel à partir de 10 participants.

L'accueil des personnes en situation de handicap

Le référent handicap de la société Réseau Jannoy prend toutes les dispositions nécessaires avec la direction de l'établissement ou en répondant aux situations et demandes individuelles afin de mettre en place les conditions optimales d'accueil des personnes en situation de handicap.

Tarifs

En intra, les formations sont facturées sur la base de 1100€ HT jour, ou 600€ pour une demi-journée. Les frais annexes des intervenants sont facturés en sus et au réel. Les formations intra peuvent être financées par l'OPCO du demandeur sachant que la société Réseau Jannoy est certifiée qualiopi.

En individuel, le tarif est de 100€ HT par demi-journée. Les formations individuelles peuvent être financées sur le CPF.



Élaborer et conduire un projet d'établissement ou de service

Enjeux :

Les réglementations en vigueur et l'évolution des politiques sociales impliquent que les professionnels développent des compétences et des pratiques d'élaboration et de gestion de projet afin de se positionner sur leur territoire, de s'inscrire dans les dynamiques partenariales, d'actualiser périodiquement leur projet institutionnel, de répondre à des appels à projets de façon réactive, de mettre en place et d'évaluer des expérimentations.

Le décret n°2007-221 du 19 février 2007 définit comme première mission confiée par délégation au professionnel chargé de la direction d'un établissement, la conduite de la définition et de la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service. Les incitations à la transformation de l'offre de service sont nombreuses et les appels à projet ou à manifestation d'intérêt se multiplient.

Cela demande aux équipes de professionnels de passer à une démarche stratégique, concevoir les missions d'un établissement ou service, le positionner dans l'environnement, le décliner en offre de service, mobiliser les ressources humaines financières et logistiques, s'impliquer dans une dynamique de changement.

Public :

Cette formation s'adresse aux professionnels, cadres et non-cadres, d'établissements ou services sociaux, médicosociaux ou sanitaires.

Prérequis :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis en dehors de l'expérience institutionnelle.

Objectifs :

Au terme de cette action de formation les professionnels devront être capables de :

1. Expliciter le cadre légal et réglementaire dans lequel s'inscrivent les différents types de projets et leur négociation : projet institutionnel ou interinstitutionnel, appels à projet, transformation d'une offre de service, mise en place d'une plateforme, ...
2. Mettre en place un cadre et une méthode permettant la participation de tous les acteurs concernés par le projet

3. Prendre en compte les valeurs, la vision de l'organisme gestionnaire et son projet stratégique
4. Positionner l'établissement et le projet dans son environnement global (social, économique, politique, réglementaire, environnemental) et local (place dans le dispositif territorial et le réseau de partenaires) et dégager les enjeux du projet
5. Prendre en compte l'évolution et les demandes du public accueilli ou potentiel
6. Analyser l'offre de service de façon dynamique et dégager ses forces et faiblesse au vu du projet à construire
7. Définir les axes stratégiques du projet à partir de ce double diagnostic externe et interne
8. Définir un plan et des fiches actions pour mettre en œuvre ces axes stratégiques et en évaluer la réalisation
9. Penser les impacts de ces transformations et conduire un management et une culture d'entreprise adaptés au changement

Contenu et méthodes

Le cursus pédagogique suit la démarche générale de méthodologie du projet : mise en place du cadre, diagnostic externe et interne, définition d'objectifs stratégiques, plan d'action, conduite du changement

Il sera organisé en modules selon cette progression.

Module 1 : Introduction : expliciter le cadre légal des ESMS et la méthodologie de projet

- Expliciter le cadre légal et réglementaire dans lequel s'inscrit un établissement
- Présenter les différents types de projets dans lesquels il peut inscrire son action
- Présenter la recommandation de la HAS sur les projets d'établissements
- Mettre en place un cadre de travail permettant la participation de tous les acteurs
- Mettre en place une méthodologie d'élaboration de projet : présentation de la méthodologie d'élaboration de projet.

Module 2 : Diagnostic externe : positionner le projet dans son environnement

- Présenter la complexité de la fonction client et ses différents acteurs dans le secteur des ESMS
- S'appuyer sur la culture et les valeurs de l'organisme gestionnaire et de l'établissement
- Analyser les impacts du macro-environnement et de l'environnement local à partir d'une adaptation des techniques de marketing au secteur des ESMS, grille d'analyse des menaces et opportunités.
- Dégager les enjeux de cette analyse pour la définition et le périmètre du projet

Module 3 : analyser l'offre de service

- Analyser les caractéristiques, les besoins et les demandes du public accueilli

- Analyser l'offre de service (méthode d'analyse des processus blue print)

Module 4 : Définir les axes stratégiques du projet

- Présentation de la méthode du FFOM et de sa déclinaison en axes stratégiques
- Méthodologie de rédaction d'objectifs SMART

Module 5 : mettre en place un plan d'action

- Présentation méthodologique : du projet au programme (méthode PERT), hiérarchie des objectifs et programmation logique des actions, calcul des moyens à mettre en œuvre, calendrier
- Analyse et adaptation des modèles de fiches action
- Le dispositif de suivi et d'évaluation : articulation du plan d'action du projet d'établissement, de la démarche d'amélioration continue des pratiques, des rapports annuels d'activité ; mise en place d'un comité de suivi, échéance d'actualisation du projet.

Module 6 : conduire le changement

- Quels sont les changements à réaliser ?
- Quel est le délai pour les mettre en place ? Quels sont les critères de réussite ?
- Quels sont les impacts pour l'établissement ?
- Quelles sont les résistances à prendre en compte ?
- Quel est le message principal des actions à réaliser ?
- Quel est votre plan d'accompagnement du changement ?
- Comment concevoir les règles du jeu pendant cette période de changement ?
- Comment déployer les actions d'accompagnement ?
- Comment suivre l'avancement du changement ?

Moyens pédagogiques et techniques

Chaque module comprend :

- une présentation des objectifs de la session
- un temps d'apport théorique et de discussion à partir de l'expérience des participants
- un temps d'application sous forme de mise en situation à travers l'étude de cas construite par le cabinet (cas Institut Martin) ou présentée par l'établissement

Les exposés sont illustrés par des diaporamas et des documents écrits mis à la disposition des stagiaires.

Un guide d'élaboration et de conduite de projet est remis aux participants et sera amendé et enrichi progressivement au cours de la formation.

L'étude de cas Institut Martin remise aux participants à la première session permettra de mettre en situation progressivement les concepts et méthodes développés.

Durée

Selon la demande une sensibilisation peut être organisée sous la forme d'un séminaire sur une journée, ou sous une forme plus approfondie en 6 modules d'une demi-journée.

Modalités d'évaluation

Les connaissances théoriques développées sont évaluées par un questionnaire en fin de dernière séance.

Les résultats de l'évaluation permettront d'établir l'attestation de fin de stage précisant le niveau d'atteinte des objectifs.

Une évaluation de la qualité de la formation est réalisée par un questionnaire de satisfaction remis aux participants à la fin du dernier module.

Intervenants

Alain Dewerd. Yves Matho. Philippe Ducalet. Frank Dubois. (voir CV sur site internet)

Intervenants ayant une connaissance actualisée des politiques sociales, une pratique de direction en institution, d'élaboration et de conduite de projets innovants.

Modalités et délais d'accès

La formation peut se réaliser en intra dans un établissement demandeur, ou dans un établissement loué par l'organisme de formation, avec un minimum de 7 et un maximum de 15 personnes. Elle peut se réaliser aussi en inter à partir de 10 participants.

L'accueil des personnes en situation de handicap

Le référent handicap de la société Réseau Jannoy prend toutes les dispositions nécessaires avec la direction de l'établissement ou en répondant aux situations et demandes individuelles afin de mettre en place les conditions optimales d'accueil des personnes en situation de handicap.

Tarifs

En intra, les formations sont facturées sur la base de 1100€ HT jour, ou 600€ pour une demi-journée. Les frais annexes des intervenants sont facturés en sus et au réel. Les formations intra peuvent être financées par l'OPCO du demandeur sachant que la société Réseau Jannoy est certifiée qualiopi.

En individuel, le tarif est de 100€ HT par demi-journée. Les formations individuelles peuvent être financées sur le CPF.



Accompagner les usagers pour développer leur pouvoir d'agir : nouvelles logiques, nouvelles pratiques

Enjeux :

La loi 2002-2 est venue rappeler la place et les droits des usagers et a mis en place des outils pour les garantir.

Au-delà d'une simple adaptation du projet d'établissement aux variations provoquées par les spécificités d'un usager, l'accompagnement est ainsi amené à se redéfinir pour aider l'usager à se saisir de sa propre vie et à développer son pouvoir d'agir sur lui-même et sur son environnement.

Il s'agit de repenser les relations entre professionnels et usagers, de passer du placement et de l'aide au contrat d'accompagnement, de recomposer des rapports de pouvoir, de revisiter les pratiques et les organisations, de comprendre que le pouvoir d'agir des personnes accompagnées implique le pouvoir d'agir des professionnels qui les accompagnent comme le réaffirmait Denis Piveteau dans son dernier rapport de février 2022 : « Experts, acteurs, ensemble... pour une société qui change »

Public :

Tous les professionnels du secteur sanitaire, social ou médicosocial assurant un accompagnement des usagers, et particulièrement ceux qui assurent les fonctions de référent, de coordonnateur de projet ou de parcours

Prérequis :

Cette formation ne suppose pas de prérequis.

Objectifs :

A la fin de cette formation les stagiaires seront capables de :

- Analyser l'évolution des politiques sociales pour répondre à la demande

- d'empowerment des usagers ;
- Identifier les nouvelles pratiques d'accompagnement du projet personnalisé et de la participation collective pour développer le pouvoir d'agir des usagers ;
- Intégrer les changements de posture professionnelle et de philosophie de la relation d'aide qu'impliquent ces nouvelles pratiques ;
- Appliquer cette nouvelle conception dans la pratique de l'accompagnement spécifique.

Contenu et méthode

Contenus

- Évolution de la place des usagers dans les missions du secteur social et médico-social ;
- Présentation des fondations d'une pratique permettant de développer le pouvoir d'agir des usagers ;
- Analyse des pratiques existantes à travers les documents mis en place dans les différentes structures pour répondre aux obligations de la loi 2002-2 ;
- Construction de nouvelles pratiques à partir de l'expérience des participants et adaptation à leurs situations diverses.

Méthodes

Des travaux de groupe permettront une co-élaboration de réflexion et de projets.

Un dossier sera fourni aux stagiaires comprenant des éléments de référence législative et de bibliographie.

Modalités d'évaluation

Les connaissances théoriques développées sont évaluées par un questionnaire en fin de séance.

Une évaluation de la qualité de la formation est réalisée par un questionnaire de satisfaction remis aux participants à la fin du module.

Intervenants

Yves Matho. Intervenant ayant une connaissance actualisée des politiques sociales. co-auteur de l'ouvrage « Comprendre la participation des usagers dans les organisations sociales et médico-sociales » .

Fabienne Noé. Docteur en droit et directrice d'établissement médicosocial. Co-auteur du guide de l'aide sociale à l'enfance.

Durée

Cette formation peut se dérouler sur un séminaire d'une journée ou sur plusieurs modules

d'une demi-journée.

Modalités et délais d'accès

La formation peut se réaliser en intra dans un établissement demandeur, ou dans un établissement loué par l'organisme de formation, avec un minimum de 7 et un maximum de 15 personnes.

Elle peut se réaliser aussi en inter ou en distanciel à partir de 10 participants.

L'accueil des personnes en situation de handicap

Le référent handicap de la société Réseau Jannoy prend toutes les dispositions nécessaires avec la direction de l'établissement ou en répondant aux situations et demandes individuelles afin de mettre en place les conditions optimales d'accueil des personnes en situation de handicap.

Tarifs

En intra, les formations sont facturées sur la base de 1100€ HT jour, ou 600€ pour une demi-journée. Les frais annexes des intervenants sont facturés en sus et au réel. Les formations intra peuvent être financées par l'OPCO du demandeur sachant que la société Réseau Jannoy est certifiée qualiopi.

En individuel, le tarif est de 100€ HT par demi-journée. Les formations individuelles peuvent être financées sur le CPF.



Préparer l'évaluation externe d'un établissement ou service social ou médicosocial

Enjeux :

La loi 2002-2 avait déjà mis en place une exigence d'évaluation externe tous les 5 ans pour les ESSMS. Le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 relatif au rythme des évaluations de la qualité des ESSMS et son décret modificatif n° 2022-695 du 26 avril 2022 définissent le nouveau cadre réglementaire applicable aux nouvelles évaluations réalisées sur la base du référentiel de la HAS. Cette évaluation se réalise dans le cadre d'une visite de l'établissement par des évaluateurs certifiés par la HAS. Les évaluateurs sollicitent par le biais d'entretien et/ou réunions les personnes accompagnées, les professionnels et la gouvernance pour déterminer l'atteinte des exigences HAS. A l'issue de la visite, ils saisissent leurs données et le rapport associé sur la plateforme Synaé puis les envoient à l'ESSMS.

Les établissements et services sont invités à préparer cette évaluation et à réaliser leur autoévaluation.

Public :

Cette formation s'adresse à des équipes qui souhaitent préparer leur évaluation externe en faisant le point de leurs pratiques sur les 9 thèmes examinés, en préparant la visite des évaluateurs et les éléments de preuve justifiant leurs pratiques. Elle peut aussi s'adresser à un regroupement de professionnels cadres ou non-cadres chargés d'organiser l'évaluation dans leurs établissements respectifs.

Prérequis :

Cette formation ne suppose pas de prérequis.

Objectifs :

A la fin de cette formation, les participants devront être capables de :

- Replacer l'évaluation externe dans l'ensemble de la démarche d'amélioration de la qualité et de la démarche projet de l'établissement :
 - Le projet
 - Le management par la qualité
 - La place de l'évaluation externe

- S'approprier le nouveau système d'évaluation externe : le déroulement de la démarche, le référentiel, le logiciel Synaé, les 3 méthodes, les 9 thèmes, les critères standards et impératifs, les éléments de preuve, les axes de progrès.
- Mettre en œuvre la démarche d'autoévaluation
- Élaborer et mettre en œuvre le plan d'action pour préparer la visite d'évaluation externe spécifique à chaque établissement

Contenu et méthode

Pour chaque objectif, il s'agit de partir de l'expérience déjà acquise dans chaque établissement concerné, de l'évaluer à partir d'un modèle type de fonctionnement, et d'envisager des actions correctives ou de renforcement.

Pour une Association ou un pôle regroupant plusieurs établissements et services, Un groupe peut être formé sur le mode « comité de pilotage » afin de favoriser les échanges et la création d'une base de connaissances communes. Il comprendra des représentants de chaque établissement et se répartira en sous-groupes lors des temps d'analyse spécifiques à chaque groupe d'établissements.

Module 1 :

Objectifs : replacer l'évaluation externe dans l'ensemble de la démarche qualité et s'approprier la nouvelle démarche d'évaluation.

- Cartographie des processus de chaque établissement et du processus qualité
- Présentation des 4 temps du management par la qualité
- Évaluation des écarts dans chaque groupe d'établissement
- Présentation du nouveau système d'évaluation

Module 2 : mettre en œuvre la démarche d'autoévaluation : présentation du référentiel Synaé et mise en œuvre d'une autoévaluation à blanc sur un certain nombre de critères en trois groupes.

Module 3 : Élaborer le plan d'action pour préparer la visite d'évaluation externe : à partir des autoévaluations réalisées dans chaque établissement à la suite du module 2. Élaborer un plan d'actions correctives pour réduire les écarts avec les exigences du référentiel. Préparer techniquement les attendus de la visite et du rapport : documents, liste des personnes interviewées, conditions matérielles ...

Modalités d'évaluation

Les connaissances théoriques développées sont évaluées par un questionnaire en fin de dernière séance.

Les modifications de posture individuelle sont évaluées par le participant sur le questionnaire reprenant les mêmes questions en début de première séance et en fin de dernière séance.

Les résultats de l'évaluation permettront d'établir l'attestation de fin de stage précisant le niveau d'atteinte des objectifs.

Une évaluation de la qualité de la formation est réalisée par un questionnaire de satisfaction remis aux participants à la fin du dernier module.

Intervenants

Intervenants ayant une connaissance actualisée des politiques sociales et de leur évolution et une expérience pratique de l'évaluation et de la démarche qualité avant et depuis le dispositif de la HAS : Philippe Ducalet. Frank Dubois. Alain Dewerd (voir CV sur site internet).

Durée

La formation peut se réaliser en une journée de sensibilisation ou en 3 modules, 1 par objectif.

La durée de chaque module est d'une journée ou d'une demi-journée selon la demande et les moyens de l'établissement pour les formations intra.

Elle peut être organisée en inter, distanciel ou présentiel en 3 demi-journées.

Modalités et délais d'accès

La formation peut se réaliser en intra dans un établissement demandeur, ou dans un établissement loué par l'organisme de formation, avec un minimum de 7 et un maximum de 15 personnes.

Elle peut se réaliser aussi en inter ou en distanciel à partir de 10 participants.

L'accueil des personnes en situation de handicap

Le référent handicap de la société Réseau Jannoy prend toutes les dispositions nécessaires avec la direction de l'établissement ou en répondant aux situations et demandes individuelles afin de mettre en place les conditions optimales d'accueil des personnes en situation de handicap.

Tarifs

En intra, les formations sont facturées sur la base de 1100€ HT jour, ou 600€ pour une demi-journée. Les frais annexes des intervenants sont facturés en sus et au réel. Les formations intra peuvent être financées par l'OPCO du demandeur sachant que la société Réseau Jannoy est certifiée Qualiopi.

En individuel, le tarif est de 100€ HT par demi-journée. Les formations individuelles peuvent être financées sur le CPF.



Construire et partager avec la personne accompagnée son projet de parcours avec le jeu de plateau « les trois villages »

Enjeux :

La demande des usagers ainsi que de leurs proches aidants, relayée par les politiques sociales, est de participer pleinement au projet de parcours qui les concerne au premier plan. Cela suppose de construire avec eux ce projet, dans un langage facile à lire et à comprendre, et en prenant en compte leur expertise de la situation pour développer leur pouvoir d'agir sur leur propre vie.

Dans une dynamique d'inclusion ces parcours sont nécessairement interinstitutionnels et demandent d'utiliser le même cadre pour penser les besoins et les prestations.

Nous avons donc créé avec l'IME-SESSAD le Nid Basque un jeu de plateau « les trois villages » qui permet de concevoir et d'accompagner le parcours comme une aventure partagée avec la personne accompagnée, associant les principes de développement du pouvoir d'agir et la coordination à l'aide de l'outil SerafinPH. Cet outil peut aussi être adapté à des établissements, services, dispositifs ou plateformes pour d'autres jeunes ou adultes.

Public :

Cette formation s'adresse aux professionnels d'établissements ou services sociaux, médicosociaux ou sanitaires.

Prérequis :

Cette formation ne suppose pas de prérequis.

Objectifs

A l'issue de cette formation les participants devront être capables de :

1. Présenter les fondamentaux du projet personnalisé :
 - a. Les textes et recommandations de bonnes pratiques
 - b. La grille de besoins et prestations Serafin PH
 - c. L'approche DPA-PC

2. Mettre en pratique ces trois fondamentaux en construisant le projet d'accompagnement personnalisé sur la base d'un support déjà formalisé et expérimenté dans la méthode: « les trois villages »
3. Adapter ce support en fonction des caractéristiques des personnes accueillies dans l'établissement, de son projet et des pratiques déjà mises en place.

Contenu et méthodes

Un module est consacré à chaque objectif :

1. Module 1 : Les fondamentaux du projet personnalisé
 - Présentation des expériences du projet personnalisé vécues par les participants (tour de table et synthèse)
 - Découverte et analyse des sources du projet personnalisé dans le cadre d'un atelier permettant aux groupes d'analyser et de synthétiser sous forme d'affiche les fondamentaux du projet personnalisé.
 - o Historique et contenu des textes relatifs au droit des usagers et à la co-construction du projet personnalisé : lois, décrets, RBPP
 - o Approche méthodologique du développement du pouvoir d'agir
 - Analyse de la nomenclature Serafin PH et de son utilisation dans l'analyse des besoins
 -
2. Module 2 : Construction d'un outil adapté pour l'élaboration et le suivi du projet personnalisé
 - Présentation de la méthode « les trois villages »
 - Première application en étude de cas avec les outils déjà construits : le guide du coordonnateur, le carnet de route, la carte, les fiches d'étapes, ...
 - Réflexion sur l'adaptation de l'outil en fonction des caractéristiques des personnes accueillies dans l'établissement, de son projet et des pratiques déjà mises en place

Durée

Selon la demande une sensibilisation peut être organisée sous la forme d'un séminaire sur une journée, ou sous une forme plus approfondie en deux modules d'une journée.

Modalités d'évaluation

Les connaissances théoriques développées sont évaluées par un questionnaire en fin de dernière séance.

Les résultats de l'évaluation permettront d'établir l'attestation de fin de stage précisant le niveau d'atteinte des objectifs.

Une évaluation de la qualité de la formation est réalisée par un questionnaire de satisfaction remis aux participants à la fin du dernier module.

Intervenants

Alain Dewerd. Dominique Driollet. Yves Matho. (voir CV sur site internet)

Intervenants ayant une connaissance actualisée des politiques sociales, une pratique de direction en institution et une pratique de la mise en place du jeu « les trois villages. »

Modalités et délais d'accès

La formation peut se réaliser en intra dans un établissement demandeur, ou dans un établissement loué par l'organisme de formation, avec un minimum de 7 et un maximum de 15 personnes. Elle peut se réaliser aussi en inter à partir de 10 participants.

L'accueil des personnes en situation de handicap

Le référent handicap de la société Réseau Jannoy prend toutes les dispositions nécessaires avec la direction de l'établissement ou en répondant aux situations et demandes individuelles afin de mettre en place les conditions optimales d'accueil des personnes en situation de handicap.

Tarifs

En intra, les formations sont facturées sur la base de 1100€ HT jour, ou 600€ pour une demi-journée. Les frais annexes des intervenants sont facturés en sus et au réel. Les formations intra peuvent être financées par l'OPCO du demandeur sachant que la société Réseau Jannoy est certifiée qualiopi.

En individuel, le tarif est de 100€ HT par demi-journée. Les formations individuelles peuvent être financées sur le CPF.



Concevoir et mettre en place le questionnement éthique en ESSMS

Enjeux :

La bientraitance et l'éthique sont des questionnements de plus en plus prégnants dans les établissements et service depuis les lois 2002-02 et 2005-102, à la demande des associations d'usagers, mais aussi à la suite d'un certain nombre de situations de maltraitance médiatisées. Une recommandation de bonnes pratiques a été rédigée dès 2010 sur le questionnement éthique. Le référentiel d'évaluation externe de la HAS le place en tête des thèmes à traiter. Les professionnels des ESSMS sont en effet confrontés souvent à des choix difficiles. Au milieu des questions cliniques, juridiques ou déontologiques qui traversent en permanence leurs pratiques, ils ont besoin d'identifier ce qu'est plus précisément un questionnement éthique et comment le mettre en place concrètement.

Public :

Professionnels des établissements et services sociaux et médicosociaux.

Prérequis :

Cette formation ne suppose pas de prérequis.

Objectifs :

Au terme de cette action de formation les participants devront être capables de :

1. Définir ce qu'on entend par questionnement éthique et l'identifier au regard de la bientraitance, de la morale, de la déontologie, de la clinique, des lois et réglementations, ...
2. Préciser les règles et méthodes qui peuvent garantir la qualité d'un questionnement éthique
3. Décrire les moyens à mettre en place pour animer et soutenir le questionnement éthique : organisation par site et au niveau associatif, instances, comptes-rendus, sensibilisation et formation, ...

Contenu et méthode

Contenus théoriques :

Analyse comparative des concepts de morale, éthique, lois, déontologie....

Définition des règles d'une éthique de la discussion

Contenus pratiques :

Contenu des recommandations de bonne pratique sur la bientraitance et l'éthique

Méthode :

Sur chaque objectif, mise en situation sur des cas concrets amenés par les participants, suivie d'une discussion en grand groupe et d'une synthèse avec apport plus théorique.

Déroulement type :

Objectif	Quoi ?
Présentations	Présentation des objectifs et méthodes de la matinée
Définir ce qu'on entend par questionnement éthique	Tour de table autour de la question : Pouvez-vous citer des cas concrets qui selon vous relèvent d'un questionnement éthique ?
	Recherche commune d'une définition de la question éthique et de ses différences avec d'autres concepts
	Synthèse : présentation de la définition et analyse comparative
	Discussion
Préciser les règles et méthodes qui peuvent garantir la qualité d'un questionnement éthique	Mise en situation : 1 participant présente un cas. Les autres participants réalisent avec lui une réunion de commission éthique.
	Synthèse et discussion sur les règles à mettre en place pour garantir la qualité éthique de la discussion
Décrire les moyens à mettre en place pour animer et soutenir le questionnement éthique	Mise en situation : à chaque table un évaluateur questionne le groupe constitué en établissement autour du cas précédent, présente les critères du thème bientraitance et éthique, demande des réponses et des éléments de preuve
	Synthèse
	Présentation d'un projet de management du questionnement éthique
	Discussion
Évaluation et clôture	Quizz et questionnaire de satisfaction

Modalités d'évaluation

Les connaissances théoriques développées sont évaluées par un questionnaire en fin de séance.

Une évaluation de la qualité de la formation est réalisée par un questionnaire de satisfaction remis aux participants à la fin du module.

Intervenants

Intervenants ayant une connaissance actualisée des politiques sociales, une formation philosophique sur les questions éthiques, et une expérience pratique de participation à une instance éthique.

. Alain Dewerdts (voir CV sur site internet).

Durée

L'ensemble de la formation se déroule sur une demi-journée ou une journée selon la demande.

Modalités et délais d'accès

La formation peut se réaliser en intra dans un établissement demandeur, ou dans un établissement loué par l'organisme de formation, avec un minimum de 7 et un maximum de 15 personnes.

Elle peut se réaliser aussi en inter ou en distanciel à partir de 10 participants.

L'accueil des personnes en situation de handicap

Le référent handicap de la société Réseau Jannoy prend toutes les dispositions nécessaires avec la direction de l'établissement ou en répondant aux situations et demandes individuelles afin de mettre en place les conditions optimales d'accueil des personnes en situation de handicap.

Tarifs

En intra, les formations sont facturées sur la base de 1100€ HT jour, ou 600€ pour une demi-journée. Les frais annexes des intervenants sont facturés en sus et au réel. Les formations intra peuvent être financées par l'OPCO du demandeur sachant que la société Réseau Jannoy est certifiée Qualiopi.

En individuel, le tarif est de 100€ HT par demi-journée. Les formations individuelles peuvent être financées sur le CPF.



Prévenir et gérer les situations de violence en établissement social ou médicosocial

Enjeux :

Les situations de violence mettent en jeu, et souvent à mal, l'institution et l'ensemble des professionnels. Ces situations provoquent aussi d'emblée des réactions primaires, souvent guidées par des peurs conscientes ou inconscientes, ou des approches éducatives inadaptées aux nouveaux publics. Il s'agit donc tout d'abord de prendre du recul, de les resituer dans une analyse multifactorielle et systémique de leurs ressorts anthropologiques, institutionnels et psychologiques.

La réponse aux situations concrètes de passage à l'acte violent doit prendre en compte cette analyse multifactorielle pour en respecter toute la complexité et éviter des réponses inadaptées.

Public :

Les situations de violence mettant en jeu l'ensemble d'une institution. Cette action de formation peut donc s'adresser en intra à l'ensemble des professionnels d'un établissement ou service (cadres et non cadres, professionnels en contact avec les usagers, mais aussi selon les cas professionnels des services supports). Elle peut aussi être organisée en formation inter avec une animation de groupe différente qui prend en compte la variété des expériences et des pratiques.

Prérequis :

Cette formation ne suppose pas de prérequis.

Objectifs :

Au terme de cette action de formation les professionnels devront être capables de :

- Analyser les facteurs institutionnels de la violence
- Analyser les facteurs psychologiques et psychopathologiques de la violence
- Intégrer leurs pratiques dans le cadre législatif et réglementaire relatif aux situations de violence en institution : droit des usagers et droit des salariés
- Prévenir et gérer les situations de violence en utilisant et en améliorant les outils institutionnels

- Prévenir et gérer les situations de violence dans la relation individuelle avec les personnes accueillies
- Traiter les questions d'éthique soulevées par la violence et son traitement en institution

Contenu et méthodes

Contenus de formation : apports théoriques et outils pratiques

- Les situations de violence dans le droit commun et le droit du travail
- Les politiques sociales relatives à la violence, à la maltraitance
- Les facteurs psychologiques et psychopathologiques de la violence : l'agressivité et le développement affectif, l'acte antisocial comme espoir, le passage à l'acte psychotique
- Souffrance et psychopathologie des liens institutionnels
- Gestion de conflit et techniques de contention physique non violente

Méthodes :

La réponse aux situations concrètes de passage à l'acte violent doit prendre en compte une analyse multifactorielle pour en respecter toute la complexité et éviter des réponses inadéquates, et notamment :

- Le cadre législatif et réglementaire qui structure l'ensemble des réponses de la société, les droits et devoirs de chacun, les sanctions, les procédures de recours.
- Les ressorts psychologiques du passage à l'acte
- Le cadre institutionnel et tout particulièrement les outils institués dans le projet d'établissement, mais aussi les contraintes d'organisations et la culture de l'établissement : représentations, idéologies professionnelles, ...
- La relation personnelle avec la personne accueillie en situation de passage à l'acte

Ces différents niveaux, s'ils présentent des temps d'apport d'information, partent nécessairement d'études de cas fournies par le groupe. Il sera aussi utile d'utiliser des techniques de mise en situation (jeux de rôles) afin d'intégrer dans l'analyse la mise en jeu corporelle (distances, regards, techniques de protection de soi et de l'autre) caractéristique des situations de passage à l'acte et de l'interaction qu'ils provoquent.

Les questions d'éthique seront capitalisées au cours des études de cas et traitées sous forme de débat.

La formation se conclura par l'élaboration d'un protocole de prévention et de gestion des actes de violence en institution, conformément au décret 2003-1095 et à la recommandation de la HAS intitulée « conduites violentes dans les établissements accueillant des adolescents : prévention et réponses ».

Durée

Selon la demande une sensibilisation peut être organisée sous la forme d'un séminaire sur une journée, ou sous une forme plus approfondie en plusieurs modules d'une demi-journée ou d'une journée :

Module 1 : approche anthropologique et juridique des situations de violence et de maltraitance en institution :

Module 2 : Approche clinique des situations de violence et de maltraitance en institution

Module 3 : Approche institutionnelle des situations de violence et de maltraitance

Module 4 : La gestion de la violence en situation

Module 5 : : Élaboration d'un protocole de prévention et de gestion des situations de violence en institution

Module 6 : Approche éthique Évaluation de la maltraitance et de la violence en institution :

Modalités d'évaluation

Les connaissances théoriques développées sont évaluées par un questionnaire en fin de dernière séance.

Les résultats de l'évaluation permettront d'établir l'attestation de fin de stage précisant le niveau d'atteinte des objectifs.

Une évaluation de la qualité de la formation est réalisée par un questionnaire de satisfaction remis aux participants à la fin du dernier module.

Intervenant

Alain Dewerd. (voir CV sur site internet)

Intervenant ayant une connaissance actualisée des politiques sociales, une pratique en institution et une formation aux arts non violents.

Modalités et délais d'accès

La formation peut se réaliser en intra dans un établissement demandeur, ou dans un établissement loué par l'organisme de formation, avec un minimum de 7 et un maximum de 15 personnes. Elle peut se réaliser aussi en inter à partir de 10 participants.

L'accueil des personnes en situation de handicap

Le référent handicap de la société Réseau Jannoy prend toutes les dispositions nécessaires avec la direction de l'établissement ou en répondant aux situations et demandes individuelles afin de mettre en place les conditions optimales d'accueil des personnes en situation de handicap.

Tarifs

En intra, les formations sont facturées sur la base de 1100€ HT jour, ou 600€ pour une demi-journée. Les frais annexes des intervenants sont facturés en sus et au réel. Les formations intra peuvent être financées par l'OPCO du demandeur sachant que la société Réseau Jannoy est certifiée Qualiopi.

En individuel, le tarif est de 100€ HT par demi-journée. Les formations individuelles peuvent être financées sur le CPF.

